Ville de Herstal

Agenda de rentrée • pp. 2-3
Marché de Herstal • pp. 4-5
Tennis • p. 6
Congés scolaires • p. 7
Les échos du conseil • p. 7
Police de proximité • p. 8

La Gazette

LE RENOUVEAU DU MARCHÉ

Vivre à Herstal
Les évènements marquants des derniers mois

Editeur responsable :
Ville de Herstal
Service Ecrido > Infographie • Web • Imprimerie
Rédaction : Pierre Morel

Périodique d'informations
de la Ville de Herstal • N° 17
Septembre/Octobre 2017

La Gazette de Herstal applique les rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances compétentes dont l'Académie française.

UNE RENTREE TOUT EN FESTIVITES !

CA VA BOUGER A HERSTAL EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Les Herstaliens le savent bien : il se passe toujours quelque chose chez nous. Ce sera particulièrement vrai en cette rentrée, où de nombreux évènements festifs ou culturels vous seront proposés, notamment lors de deux weekends chargés.

On vous fait un petit tour d'horizon, ci-dessous, des évènements les plus marquants, mais ce n'est pas tout : consultez régulièrement notre site internet (www.herstal.be) ou abonnez-vous à notre newsletter (sur le site) ou notre page Facebook (/ville-deherstal) pour ne rien manquer de ce qui se passe à Herstal !

Herstal Mix'Cité

La traditionnelle "Fête des Communautés" organisée par le Centre culturel de Herstal change de nom et s'installe pour deux jours, les 16 et 17 septembre, sur la place Jean Jaurès. Dans un esprit festif, d'échange et de partage, cet évènement met en valeur les différentes nationalités représentées à Herstal, autour du folklore (danse et musique), des coutumes et traditions, de l'artisanat et de la gastronomie. De midi à 23h le samedi et de midi à 21h le dimanche, un village de chalets vous accueille pour vous permettre de découvrir des spécialités culinaires du monde entier. Les deux jours, dès 12h30, un grand podium présentera les spectacles proposés par différentes associations culturelles et folkloriques : danses et musiques traditionnelles, arts martiaux, flamenco, percussions, etc. De nombreuses animations sont également prévues pour les enfants. Et tout cela est gratuit.

Plus d'infos ? Centre culturel de Herstal : 04 264 48 15

Marché festif de Vottem

Comme chaque année, pour remercier les commerçants qui l'animent, pour honorer les clients qui le font vivre chaque semaine et pour, simplement, passer un bon moment tous ensemble, le marché hebdomadaire du mardi à Vottem prendra des airs de fête le 19 septembre : apéritif offert et distribution de petits cadeaux dans la limite des stocks disponibles.

Plus d'infos ? 04 256 82 55

Soirée de la Ville de Herstal

Le vendredi 6 octobre, c'est la grande Soirée annuelle de la Ville de Herstal, et on ne rate ça pour rien au monde. Parce que les Herstaliens sont les plus festifs, parce que les Herstaliennes sont les plus belles et qu'on va faire une sacrée fête. Alors, venez vous trémousser sous le chapiteau de la place Jean Jaurès au son de la musique, de 20h jusqu'au petit matin. L'entrée ne coute que 5 euros et elle vous donne droit à deux jetons boissons. Une petite restauration est également prévue.

Plus d'infos ? 04 256 82 56

Inauguration du Pôle Hayeneux

Un boulodrôme flambant neuf, à l'usage de tous ceux qui aiment taquiner le cochonnet, une splendide Maison de quartier dont les espaces polyvalents peuvent accueillir des activités culturelles, ludiques ou associatives, un espace vert et du parking : le Pôle Hayeneux, projet-phare de la rénovation urbaine herstalienne sera officiellement inauguré le samedi 7 octobre, dès 11h30, avec les discours et le verre de l'amitié de circonstance. Vous pourrez ensuite profiter des festivités et tournois organisés par le club "La Boule vottemoise" dans le boulodrôme ou visiter le "Salon du Bien-être" décrit ci-dessous.

Salon du bien-être

En guise d'inauguration de la toute nouvelle maison de quartier du Pôle Hayeneux, le Plan de cohésion sociale de la Ville de Herstal y organise son nouveau "Salon du bien-être", les 7 et 8 octobre. Les stands, animations, ateliers participatifs et informations du salon seront articulés autour de cinq thématiques : bien-être dans son corps, bien-être dans son assiette, bien-être dans son quartier, bien-être à l'école et bien-être au travail. L'entrée est gratuite. Certains ateliers et animations seront payants mais à des prix très démocratiques.

Plus d'infos ? Numéro vert du Plan de cohésion sociale : 0800 12 151

Marche gourmande

C'est un des grands succès de la vie sportive de notre ville, avec près de 850 participants l'an dernier. La Marche gourmande organisée par notre service des Sports sera de retour le dimanche 8 octobre, avec son parcours pédestre à travers les quartiers de la ville (le parcours sera différent de celui de l'année dernière mais la distance est inchangée : environ 11 km) et ses 9 haltes gourmandes.

Cette balade permet de découvrir pas mal de coins méconnus de notre belle ville (RAVeL, sentiers, petit patrimoine), de gouter les spécialités de producteurs locaux mais aussi de se faire plaisir en partageant un beau moment de convivialité. Attention : vu le succès, le nombre de places est limité et il est impératif de s'inscrire préalablement, avant le 29 septembre.

Informations et inscriptions auprès du service des Sports : 04 256 82 80 ou sports@herstal.be. ■

Editos

Chers amis herstaliens,

C'est une habitude, désormais : notre rentrée, et pas seulement celle de nos écoliers et étudiants, sera chargée ! Il vous suffit de jeter un œil ci-contre aux grands évènements que votre Ville organise dans les prochaines semaines pour s'en rappeler. Le service du public qui est au cœur de notre travail consiste aussi à organiser pour nos concitoyens des évènements festifs et rassembleurs, qui suscitent la rencontre, l'échange et contribuent à améliorer le vivre ensemble.

C'est aussi cet attachement viscéral à notre mission de service public qui nous a incités à reprendre en mains la gestion de notre marché hebdomadaire du centre-ville. Il est l'un des plus anciens et des plus importants de la région liégeoise et il est un lieu primordial de la vie sociale de notre ville.

En assurant sa gestion de A à Z grâce à une équipe compétente, efficace et dynamique, nous souhaitons le rendre plus attractif, plus adapté aux besoins de notre population. Et ainsi continuer à œuvrer à une redynamisation durable du commerce de proximité et de qualité, élément indispensable de l'attractivité globale d'une ville comme Herstal.

Excellente rentrée à tous

Le Directeur général,
Patrick Delhaes

Chères herstaliennes,

Chers herstaliens,

La reprise en mains par la Ville de la gestion du marché hebdomadaire du centre-ville va être un moment important. C'est un beau défi pour nous et cela s'inscrit parfaitement dans la volonté affichée par le Collège communal, dès le début de la législature, de redynamiser durablement le commerce de proximité et de qualité à Herstal. Un marché plus attractif, avec des produits plus diversifiés et de meilleure qualité, avec des produits du terroir, avec des animations, ce sera assurément un plus pour le commerce herstalien et la fréquentation de notre centre-ville.

Cette reprise en mains illustre par ailleurs la volonté qui a toujours été la nôtre de mettre en place, pour chaque problématique, les meilleurs outils de gestion possible. L'intervention de notre régie communale Urbeo dans le sauvetage de nos clubs de tennis (voir page 6) en est un bel exemple et la création de Urbeo Commerce, pour revenir à ce sujet, en est un autre. Depuis sa création, Urbeo Commerce et le service Commerce de la Ville multiplient des initiatives qui, peu à peu, portent leurs fruits. De nouveaux commerces ouvrent au centre-ville, un nouvel élan nait.

Alors, bonne rentrée à tous et à très bientôt sur notre nouveau marché !

Le Bourgmestre,
Frédéric Daerden

LE MARCHÉ DE HERSTAL EN PLEIN RENOUVEAU

LA VILLE EN REPREND LA GESTION POUR LE REDYNAMISER

Le marché du jeudi au centre-ville de Herstal, c'est une véritable institution. Il faut dire qu'il existe depuis…. 1925, quand un commerçant marseillais réussit à convaincre le conseil communal de le créer [1]. Depuis lors, ce marché hebdomadaire, souvent considéré comme le deuxième plus important de l'agglomération liégeoise après La Batte, est devenu un pilier de la vie communale herstalienne. Il attire toujours beaucoup de monde et est un lieu de rendez-vous et de rencontre important pour la population.

Et ce marché, votre marché, s'apprête à écrire un nouveau chapitre de sa riche histoire. Alors qu'elle en confiait la gestion, depuis de très nombreuses années, à un "placier" privé, la Ville de Herstal reprendra totalement en mains l'organisation de son marché, dès le 5 octobre 2017.

« Dans sa Déclaration de Politique Générale 2012-2018, le Collège communal avait inscrit parmi ses priorités la redynamisation durable du commerce de proximité et de qualité, explique Franco Ianieri, échevin du Commerce. *Pour ce faire, nous avons notamment estimé nécessaire de réorganiser le marché du centre pour le rendre plus qualitatif, plus sélectif et en accentuer les atouts de proximité. Et nous pensons que la meilleure manière de faire cela, c'est encore de le faire nous-mêmes, vu la qualité et le dynamisme du service Commerce de la Ville de Herstal.* »

Qualité et proximité

Attention : il ne faut pas s'attendre à une révolution ! D'abord parce que le marché va évoluer progressivement et ensuite parce que, c'est la loi, en mettant fin à la convention qui le liait au placier, la Ville ne met pas fin aux droits des ambulants qui fréquentent le marché : les abonnés actuels du marché sont prioritaires pour obtenir un emplacement dans le "nouveau" marché s'ils le sollicitent.

« Néanmoins, nous pouvons redynamiser le marché dans le sens que nous souhaitons en jouant sur le plan d'emprise, explique Nicolas Fléron, chef de projet Commerce à la Ville de Herstal. *Nous avons conçu un plan d'emplacements basé sur une liste d'une trentaine de catégories : comme les différents types de produits alimentaires, les vêtements, le linge de maison, les parfums, par exemple. Et nous choisissons le nombre d'échoppes que nous souhaitons voir dans le marché pour chaque catégorie. De cette façon, nous pouvons orienter notre marché dans le sens voulu : plus de produits alimentaires, si possible locaux, un éventail plus large de produits. Ce qui, d'après toutes les études qui ont été faites à ce sujet, correspond aux attentes de la population.* »

Autre changement important, le périmètre du marché du jeudi va changer, avec, en fait, un retour à son emplacement historique d'avant les travaux de la place Jean Jaurès : le marché s'étendra à nouveau sur une partie de la place mais plus sur le Thier des Monts.

La Ville souhaite par ailleurs améliorer la visibilité générale du marché, grâce à des tonnelles, des drapeaux ou ballons aux entrées et elle va réserver un emplacement à des animations de promotion de ses activités ou de celles de ses partenaires : les différents services communaux, mais aussi, en fonction des besoins, les bibliothèques, le centre culturel, HoReSol ou les Tec, par exemple, pourront y présenter leurs activités et projets.

« Il est également prévu que, régulièrement, le service Commerce puisse faire dans ce stand la promotion de certains produits ou commerces herstaliens, reprend Nicolas Fléron. *Parce que le marché de Herstal, c'est clairement un atout pour le commerce de Herstal. Ne serait-ce que parce qu'il fait venir beaucoup de monde ! »*

Rappelons par ailleurs que, lors du marché hebdomadaire, le parking est gratuit dans tout le centre-ville pendant deux heures (avec un disque de stationnement) et que le parking "Browning", gratuit sans limite de durée, est à votre disposition à deux pas.

Plus d'Infos ? Service Commerce de la Ville de Herstal : 04 256 82 54. ■

(1) Comme le raconte André Collard-Sacré dans son remarquable ouvrage "La libre seigneurie de Herstal, son histoire, ses monuments, ses rues et ses lieux-dits", publié à Liège en 1937 (p. 255).

Cet été, prends ta Place !

Pour une première, c'est une belle réussite. Notre esplanade estivale sur la place Jean Jaurès avec ses jeux, ses terrains de pétanque, ses transats, ses nombreuses animations, a attiré beaucoup de monde dès que le soleil montrait le bout de son nez. De quoi passer de bons moments de vacances près de chez soi…

"RETROUVER LE CHARME DU MARCHÉ"

Jean-Marie Talbot,
légumier sur le marché, est confiant

Chez les Talbot, c'est une affaire de famille : on vend des fruits et légumes sur les marchés depuis des décennies. Agé de 66 ans et habitant à Milmort, Jean-Marie a désormais passé la main à son fils Jean-François, mais il continue à être présent sur le marché de Herstal, comme il l'a fait toute sa vie : *« Mes parents ont commencé il y a cinquante-cinq ans,* explique-t-il. *Et, déjà tout petit, le weekend ou quand je n'avais pas école pour une raison ou une autre, je venais les aider. J'ai toujours baigné dans cette ambiance des marchés. »*

Les Talbot font cinq marchés par semaine (Chênée, Saint-Nicolas, Grâce-Berleur et Fléron en plus de Herstal) et ce n'est pas à Herstal qu'ils font les meilleures affaires : *« Le marché de Herstal, c'est un peu le mien vu que j'y habite,* reprend Jean-Marie. *J'y ai beaucoup de bons souvenirs et il y règne vraiment une belle ambiance. Mais pour nous, ça marche mieux à Saint-Nicolas ou à Grâce. Pourtant il y a beaucoup de monde qui vient sur le marché de Herstal, mais ce sont sans doute des gens qui font un peu plus attention à ce qu'ils dépensent ou qui ont moins de moyens. Il faut dire que les marchés ont beaucoup évolué ces dernières années et pas forcément en bien. Avant, on y retrouvait beaucoup de commerçants du cru, de bons produits. Petit à petit, les marchés ont été un peu envahis par des produits de moins bonne qualité, mais très bon marché. C'est la société dans laquelle on vit qui veut ça : aujourd'hui, le client a tendance à privilégier le prix à la qualité des produits. »*

Du coup, Jean-Marie voit plutôt d'un bon œil la volonté de la Ville de Herstal de se charger elle-même de la gestion du marché : *« Je me suis toujours bien entendu avec le placeur mais il était temps que la Ville reprenne les choses en mains. Pour remettre certaines choses à leur place. Par exemple, moi, je ne laisse pas les clients toucher mes fruits et légumes, je respecte l'interdiction des sacs plastiques, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Et puis, il faudrait de meilleurs produits, plus de produits régionaux, de terroir. Retrouver aussi ce qui fait le charme des marchés, comme les démonstrateurs, les bateleurs…. Et puis, je connais un peu les gens qui, à la Ville, vont s'occuper du marché et je pense qu'ils seront à la hauteur. J'ai confiance. »* ■

HERSTAL MONTE AU FILET

VIA SA REGIE URBEO, LA VILLE A INVESTI DANS SES CLUBS DE TENNIS AU HTC ET AU SMASH 51

Ce n'est pas banal : Urbeo, la régie communale autonome immobilière de Herstal, est désormais propriétaire des infrastructures des deux clubs de tennis de notre commune, le Smash 51 à Liers et le Herstal Tennis Club à La Préalle.

« Cette situation est née d'une volonté du Collège communal de maintenir une activité tennistique forte à Herstal, explique Jean-Louis Lefèbvre, échevin de la Ville de Herstal et administrateur-délégué d'Urbeo. *En 2013, l'infrastructure du Smash 51 était à vendre et des gens s'apprêtaient à la racheter pour y faire autre chose que du tennis. Urbeo a alors racheté ce site pour éviter cela et maintenir cette activité sportive importante pour le village. Et, comme ça a fort bien fonctionné, on a décidé d'en faire de même, quelques années plus tard, quand le HTC a connu des problèmes financiers. »*

Dans les deux cas, Urbeo a par ailleurs effectué ou lancé des travaux de réfection ou rénovation des sites, et les deux clubs se portent désormais comme des charmes.

« La Ville avait toujours été un partenaire attentif de notre club, qui a plus de 40 ans d'existence, explique Arnaud Thonard, administrateur de l'ASBL gestionnaire du HTC. *Mais avec nos terrains démolis à La Ruche, la difficulté de trouver des bénévoles pour faire vivre le club, nous étions sur la corde raide. Grâce au rachat par Urbeo en 2016, le club est vraiment reparti de l'avant. Nous avons accueilli 75 nouveaux membres cette année, pour un total d'environ 300, nous avons une école de jeunes labellisée, de plus en plus d'équipes d'interclubs, on a relancé des stages. Notre volonté, c'est de rester un club familial, accessible à tous, mais dans une infrastructure de qualité, qui compte aujourd'hui six terrains extérieurs et trois terrains couverts. »*

Au Smash, le rachat du site par Urbeo s'est accompagné d'un renouvèlement de l'équipe dirigeante, et le dynamisme y est clairement de retour : *« On a effectué de nombreux travaux de rénovation de l'infrastructure et tenté d'améliorer l'accueil et de relancer le club,* explique Michel Mouillard, administrateur de l'ASBL *Promosmash 51. Le club a retrouvé son lustre d'antan et est redevenu une référence dans le tennis francophone. Désormais, avec nos 450 membres, nos 60 équipes d'interclubs, nos nombreux stages et notre école de tennis, on se sent même un peu à l'étroit ! »*

A ses six terrains extérieurs éclairés et ses cinq terrains couverts, le Smash a ajouté cet été un terrain de Padel, cette discipline à mi-chemin entre le tennis et le squash qui est très à la mode depuis quelques années.

Bref, grâce à l'intervention d'Urbeo et de la Ville, le tennis bouge bien à Herstal et… la saison d'hiver vous tend les bras ! ■

Pour contacter les clubs :

HTC :
herstaltennis.wikeo.be
04 240 34 89

Smash 51 :
www.smash51.be
04 278 31 72

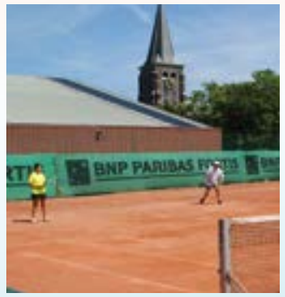

TOUJOURS + POUR LA PROPRETE

Le coin de l'Environnement

La Ville de Herstal poursuit les importants efforts en matière de propreté publique qu'elle a initiés dans le cadre des actions du Plan propreté 2016 • 2018. Ainsi, après s'être dotée d'une nouvelle balayeuse en 2016, votre Ville va disposer prochainement de deux nouveaux aspirateurs de rue, ce qui portera leur total à six.

Le parc de poubelles publiques va également être étoffé de 120 poubelles avec cendrier et de 30 cendriers supplémentaires afin de mieux couvrir encore le territoire communal.

Au niveau du personnel, 7 ouvriers ont renforcé le service de la propreté depuis 2016 et un nouvel agent "collectes et propreté" vient d'être engagé pour compléter le service de l'Environnement. Il assurera une présence accrue sur le terrain et une sensibilisation directe du public : rappel des consignes de tri, des jours de collecte, suivi des plaintes liées à la propreté, etc.

D'autres actions sont prévues pour intensifier l'effort collectif visant à améliorer, ensemble, la propreté à Herstal dont l'opération "Etes-vous un super agent propreté ?", prévue en 2018.

Car, ne l'oubliez pas : si votre Ville a saisi cette question à bras-le-corps, c'est chaque citoyen, chacun d'entre nous, qui est le premier agent de la propreté de sa ville !

Pour contacter le service, formez le numéro vert 0800 13 546. ■

Monts en fête

Des jeux, des ateliers créatifs, de la peinture, du grimage, un château gonflable, des échasses, un atelier vélo, des ânes, une ferme pédagogique, du foot, de nombreux spectacles proposés par les talents de Herstal : on s'est bien amusé pour le retour de la fête des Monts devant le hall omnisports de La Préalle !

LES ECHOS

LES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

En mai

Le Conseil a approuvé le compte communal de l'exercice 2016 (le PTB a voté contre et le MR et le conseiller indépendant se sont abstenus). On fait souvent grand cas du budget communal, qui est une estimation des dépenses et recettes de l'année suivante. Le compte, lui, compile exactement les dépenses et recettes de l'année écoulée. En ce sens, le compte donne une image fidèle de la situation financière réelle de votre commune : c'est sa réalité comptable. Au vu du compte 2016, la Ville a dégagé cette année-là un boni de 127.000 euros. C'est positif mais pas énorme, en proportion du montant total des recettes, qui est de 54,1 millions d'euros. En y ajoutant les résultats des années précédentes, la Ville de Herstal conserve un boni cumulé de 3,092 millions d'euros, auquel il faut ajouter 5,34 millions de réserves.

Le Conseil a également validé l'achat de nouveaux aspirateurs de déchets urbains pour le service Environnement de la Ville et il a approuvé l'introduction d'une demande de reconnaissance officielle par la Fédération Wallonie-Bruxelles du Centre culturel de Herstal.

En juin

Le Conseil a adopté un règlement de police relatif à l'implantation et l'exploitation de "bars à chichas" et assimilés. A l'instar de ce qui existait déjà pour les night-shops et les cafés de nuit, ce nouveau texte interdit l'implantation de bars à chichas à proximité de lieux déterminés (écoles, lieux de cultes, accueil de la petite enfance). Ce règlement vise à éviter la prolifération de ce type d'établissements, souvent générateurs de nuisances. Le conseiller indépendant s'est joint à la majorité PS/EPH pour voter le texte, le PTB a voté contre, le MR s'est abstenu.

Le conseil a également, à l'unanimité, modifié son Règlement d'ordre intérieur afin de permettre, à terme, la publication sur le site internet de la Ville des rémunérations liées à tous les mandats des élus herstaliens, ainsi que la publication de leur profession en dehors de leur mandat (sans, cette fois, le montant de leurs rémunérations). Cette volonté de transparence avait été exprimée au conseil plusieurs mois auparavant et avait fait l'objet d'un travail en commun de tous les groupes politiques du conseil communal.

Le Conseil a aussi approuvé le lancement de marchés de travaux pour la fourniture et pose de coussins berlinois rue Jean Dessard et Trixhe Maille et celui d'un marché de fourniture de poubelles métalliques et cendriers pour le domaine public.

Il a également approuvé le compte 2016 du CPAS, avec abstention du PTB, du MR et du conseiller indépendant.

Enfin, il a autorisé la Ville à postuler aux subsides de l'action Créashop du Plan Wallonie Commerce visant à aider à l'implantation de commerces au centre-ville. ■

LES CONGES SCOLAIRES 2017 2018

La rentrée scolaire, c'était ce vendredi 1er septembre. Cette année, vos enfants suivront 182 jours de classe. Les congés scolaires, fixés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, sont prévus comme suit :

- Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles : mercredi 27 septembre
- Congé d'automne : du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 2017
- Vacances d'hiver : du lundi 25 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018
- Congé de détente : du lundi 12 février au vendredi 16 février 2018
- Vacances de printemps : du lundi 2 avril au vendredi 13 avril 2018
- Fête du 1er mai : mardi 1er mai 2018
- Congé de l'Ascension : jeudi 10 mai 2018
- Congé de Pentecôte : lundi 21 mai 2018

Spectacle des séniors

C'est une tradition désormais bien établie à Herstal que ce gouter-spectacle annuel des séniors dans les Halles des Foires de Coronmeuse. Une nouvelle fois, la salle était comble et les ainés ont passé un chouette moment de partage et de fête avec le spectacle "Salut les Yéyés" et un savoureux gouter.

CONTACT, ECOUTE, PREVENTION

La Police de proximité de Herstal est à votre service

Dans l'imaginaire collectif, la police traque les braqueurs et criminels, enquête sur les gros délits, débusque les trafiquants. Et à Herstal, votre police fait, bien sûr, tout cela via sa division "intervention" et sa "brigade judiciaire". Mais ce travail de police-là, ce n'est pas celui qui touche le plus directement les gens. La police de contact, la police de première ligne, dans une ville comme Herstal, c'est la police de proximité. A Herstal, celle-ci est la deuxième division la plus fournie en policiers après la division "intervention", justement.

« Les grosses interventions, comme lorsqu'on coffre des cambrioleurs, ou qu'on démantèle un réseau de trafiquants, c'est évidemment primordial pour la sécurité de tous, mais ça touche finalement assez peu les gens dans leur quotidien, explique Jean-Luc Schoumaker, inspecteur principal, chef de la Division des Quartiers de la police de Herstal. *Ce qui pourrit la vie des gens au quotidien, ce sont les petites incivilités : les conflits familiaux, de voisinage, les déchets clandestins, les dégradations, les tapages. Et toutes ces problématiques sont prises en charge par les inspecteurs de quartier. Ils sont réellement en contact étroit avec la population, avec beaucoup de présence sur le terrain et ils effectuent un travail de police de première ligne. »*

Jean-Luc Schoumaker

A Herstal, la police de proximité est gérée par la Division des Quartiers pour la zone "4040" et par la division de Vottem pour Vottem, Liers, Milmort. En tout, 13 inspecteurs de quartier sillonnent les rues, chacun avec un secteur bien déterminé. Outre la gestion et la prévention des conflits de voisinage ou intrafamiliaux, ils effectuent les fameuses enquêtes domiciliaires,

assurent la présence aux abords des écoles, s'occupent du suivi des situations découvertes par les équipes d'intervention et mènent aussi des tâches d'enquête de nature judiciaire. A ces inspecteurs s'ajoutent 6 agents de police spécifiquement chargés des infractions dites "environnementales", c'est-à-dire des infractions à la Charte du Cadre de Ville. Enfin 7 apostilleurs sont chargés d'effectuer le gros du travail de suivi des dossiers judicaires (auditions, rédaction des PV) afin de permettre aux inspecteurs de quartier d'assurer une présence maximale sur le terrain.

« Il est primordial que nos inspecteurs de quartier connaissent bien le terrain et les habitants, poursuit Jean-Luc Schoumaker. *Dès qu'un problème surgit, c'est vers eux qu'on se tourne et ils ont un champ de travail très vaste, qui demande beaucoup d'écoute, de compréhension et d'expérience. Nous travaillons en étroite collaboration avec le service de Médiation de la Ville de Herstal, qui est vraiment très utile pour résoudre des conflits de voisinage, mais aussi d'autres services publics : le CPAS, la SRL* (NB : société de logements publics)*, le Plan de cohésion sociale, le service Environnement de la Ville. »*

Et pour ces policiers de première ligne, la mise en place du système des Sanctions administratives communales (SAC) est une excellente chose, malgré, parfois, le surcroit de travail : *« Le système des SAC a permis la prise en charge de toutes ces petites incivilités qui sont notre quotidien et qui n'étaient pas la priorité des Parquets. Cela permet un vrai suivi des dossiers et c'est un grand encouragement pour nous : on n'a plus le sentiment de faire du papier pour rien. Les contacts entre nos services et le fonctionnaire sanctionnateur de la Ville sont quasiment quotidiens et visent avant tout à améliorer de cadre de vie de nos citoyens ».* ■

Pour contacter votre police de proximité, de 8 à 17h, les jours ouvrables :

- Division des quartiers de Herstal : 04 266 52 70
- Division de Vottem (Vottem-Liers-Milmort) : 04 256 91 84
- En-dehors de ces heures, numéro général de la police : 04 256 52 52

Te défile pas !

Le défilé pas comme les autres et intergénérationnel organisé par le Plan de cohésion sociale ne cesse de grandir et de bien grandir. Pour cette première dans le hall de La Préalle, près de 600 spectateurs sont venus admirer les créations des Herstaliens et Herstaliennes et applaudir les modèles d'un jour, dans une magnifique ambiance festive.